



La solidarité, en développant des missions au sein de structures intervenant en direction des publics les plus défavorisés.

Pourquoi ?

Les jeunes ont une appétence toute particulière pour réaliser des actions en faveur des populations dites en difficulté. Ainsi une enquête (Ipsos/Fondation Wyeth) de mai 2006 indiquait que 81 % des adolescents estiment qu'il « est important de consacrer du temps à une association » et 65 % se disent « prêts à aider les autres ».

La réalisation d'une mission de service civique est une formidable opportunité pour s'investir et aider les plus défavorisés.

Objectif :

L'AAP vise à soutenir la création de missions de Service Civique destinée à assister, aider ou accompagner les personnes les plus en difficulté.

Pistes d'action :

Par exemple :

- intervenir et créer du lien avec les seniors, les personnes isolées,
- accompagner l'activité de porteurs de handicaps, de personnes en situation d'exclusion ou de précarité...